

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Monceau-sur-Sambre, le 28/12/2016

PV de CP n° 23 du 28/12/2016

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Jules DELEPELAERE

Adresse mail pour l'envoi des feuilles des rencontres de championnat provincial (sauf 3 & 3) : awbb.cp.hainaut@hotmail.com
Adresse mail pour l'envoi des feuilles des rencontres de 3&3 : minibaskethainaut@gmail.com

**LES FEUILLES DES RENCONTRES DE CHAMPIONNAT DOIVENT ETRE ENVOYEEES SCANNEES
EXCLUSIVEMENT EN FORMAT PDF (les autres formats sont considérés comme « Feuille non rentrée »).**

Secrétariat

Rappel : Match à reprogrammer

712044	S	10/12/2016	20.00	JS CUESMES A	BC RANSART NEW B	-	
--------	---	------------	-------	--------------	------------------	---	--

Les clubs sont invités à proposer au responsable des modifications les nouvelles date et heure dans les plus brefs délais.

Courrier rentré au secrétariat :

AWBB : Reçu newsletter

SG AWBB : Reçu nouveau trésorier et nouveau membre signataire à la JSE Enghien (2647).

Mr Albert DE SMET : Reçu PV de la séance du CJH du 20/12/2016.

Mr José NIVARLET : Reçu changement de date pour la JRJ2017. Celle-ci aura lieu le 26/03/2017 (au lieu du 19/03/2017).

JS Luttre (0981) : Reçu composition des équipes U14 A et B.

Mr Fabrice APPELS : Reçu changement de secrétaire du Groupement des Parlementaires à partir du 01/01/2017 :
Mr Michel Fohal remplacera Mr Jean-Marc Tagliafero.

Mutations administratives accordées : RE Pont-de-Loup (2604)
Rapido BCTL (1620)

Matches amicaux et/ou tournois autorisés : BCFO Seneffe (1424)
ASTE Kain (1759)
Charleroi Ravens (2665)
CEP Fleurus (1011)

Rappel aux arbitres:

Les arbitres provinciaux sont invités à renvoyer le plus rapidement possible leur feuille de disponibilités, pour la seconde partie du championnat, à MM Jules DELEPELAERE et Joseph TURRISI.

Le secrétaire provincial, Mr. Robert Sonveaux, est absent du 19/12/2016 au 10/01/2017 inclus.

Durant cette période, le secrétariat sera assuré par le président, Mr. Christophe Notelaers (christophe.notelaers@skynet.be).

Les membres du bureau remercient de tout cœur les clubs et les membres fédéraux qui leur ont présenté leurs vœux. A son tour, le bureau vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Rappel aux clubs:

PC 53: Dans le cas d'une mutation administrative accordée, le joueur concerné doit être inscrit, le cas échéant, sur une liste complémentaire du PC 53 (document disponible sur le site de l'AWBB).

LES FEUILLES DES RENCONTRES DE CHAMPIONNAT DOIVENT ETRE ENVOYEES SCANNEES (exclusivement en format PDF) IMPERATIVEMENT POUR LE LUNDI SOIR A L'ADRESSE SUIVANTE: awbb.cp.hainaut@hotmail.com

LES AUTRES DOCUMENTS OU DEMANDES DOIVENT TOUJOURS ETRE ENVOYEES AU SECRETARIAT PROVINCIAL A L'ADRESSE SUIVANTE: rsonveaux@hotmail.com

Prise des résultats : Si vous communiquez vos résultats via le répondeur téléphonique, veuillez prendre la peine de bien articuler afin d'éviter un encodage erroné.
Si c'est par e-mail, vérifiez bien les numéros des matchs ainsi que les scores.
Afin d'éviter les amendes, respectez les délais et n'oubliez pas de communiquer tous les résultats y compris ceux des moins de 12 ans (sauf 3&3).

Lorsqu'un match décalé se déroule en semaine (du lundi au vendredi), merci de communiquer le résultat chez Mr André Lecomte uniquement par mail (lec.andre@skynet.be). En effet, le répondeur n'est actif que le week-end.

Modifications : Toutes les demandes (y compris les déclarations de « Forfait général ») seront adressées, **par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur**, à Mr. Christian CRAPPE par e-mail (christian.crappe@skynet.be).

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Christophe NOTELAERS Jules DELEPELAERE